



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO

## □ POUR L'AFRIQUE

### Trentième session

**Khartoum (Soudan), 19-23 février 2018**

### Résultats et priorités de la FAO dans la région Afrique

#### Résumé

Le Cadre stratégique de la FAO, révisé en 2016-2017, donne des orientations à la FAO pour ses travaux techniques et ses programmes stratégiques afin qu'elle puisse s'attaquer efficacement aux priorités dans la région et obtenir réellement des résultats au niveau des pays. Le Cadre stratégique révisé de la FAO et Plan à moyen terme (PMT) 2018-2021 et le Programme de travail et budget (PTB) 2018-2019 ont été approuvés par la Conférence de la FAO à sa quarantième session en juillet 2017. La Conférence s'est félicitée de l'étroite concordance des objectifs stratégiques de la FAO avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable (ODD).

Conformément au soutien exprimé lors de sa vingt-neuvième session, en 2016-2017, la FAO a axé ses travaux sur trois initiatives régionales: Engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025, Intensification durable de la production et développement des chaînes de valeur en Afrique et Renforcer la capacité d'adaptation dans les zones arides d'Afrique.

Les programmes stratégiques ont joué un rôle déterminant en permettant à la FAO de relever vraiment les défis et de s'attaquer aux priorités dans la région Afrique en 2016-2017, d'une manière cohérente, homogène et synergique afin d'obtenir des résultats probants au niveau des pays. Les programmes stratégiques ont amélioré la pertinence et la cohérence des engagements mondiaux en faveur des priorités régionales et permis l'adoption d'une approche intégrée en termes d'exécution au niveau des pays. Ils ont également facilité l'élaboration des initiatives régionales afin qu'elles s'attaquent efficacement aux priorités régionales les plus importantes et obtiennent des résultats. Les partenariats avec les partenaires régionaux, sous-régionaux (commissions économiques régionales) et nationaux ont facilité l'élaboration de politiques et de stratégies, la mise en œuvre de programmes et le suivi des progrès. La collaboration avec les organismes des Nations Unies, en particulier ceux ayant leur siège à Rome, les institutions financières internationales, les partenaires fournisseurs de ressources et les partenaires Sud-Sud a fortement contribué à l'obtention de résultats au niveau des pays.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).



ARC30

Il est proposé de reconduire et perfectionner les trois initiatives régionales en 2018-2019 étant donné qu'elles soutiennent, de manière intégrée, les objectifs de développement durable (ODD) et les engagements pris par les dirigeants africains dans le cadre de la Déclaration de Malabo (2014). L'engagement d'éliminer la faim continue d'être ancré dans le cadre de résultats du PDDAA1. L'initiative axée sur l'intensification durable de la production et le développement des chaînes de valeur bénéficiera de la collaboration entre les programmes stratégiques (PS 2 et PS 4 notamment) et des fondements conceptuels de l'approche de la durabilité dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture. Le programme de renforcement de la capacité d'adaptation dans les zones arides d'Afrique mettra encore davantage l'accent sur les crises d'origine climatique et la désertification, et vise à mobiliser des fonds à l'appui de l'action climatique. Les travaux menés dans la région donneront également la priorité à la promotion de l'emploi décent des jeunes dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, ainsi qu'au développement durable des systèmes de riziculture.

### **Questions portées à l'attention de la Conférence régionale**

La Conférence régionale souhaitera peut-être:

- a) reconnaître l'importance du cadre stratégique qui donne des orientations aux travaux techniques de la FAO, lui permettant ainsi de s'attaquer aux priorités de la région et d'obtenir réellement des résultats au niveau des pays;
- b) prendre acte du travail accompli par les programmes stratégiques et des résultats obtenus par la FAO en 2016-2017 dans le cadre des initiatives régionales et des autres principaux domaines d'activité, en ce qui concerne les principales priorités identifiées par la Conférence régionale à sa vingt-neuvième session;
- c) prendre note de la concordance des objectifs stratégiques de la FAO avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les ODD;
- d) souligner le rôle crucial joué par les programmes stratégiques dans l'intégration des travaux techniques de l'Organisation aux niveaux régional et des pays pour résoudre les problèmes de développement multidimensionnels et apporter un soutien efficace et adéquat aux pays pour la réalisation des ODD;
- e) appuyer la contribution importante des programmes stratégiques à la fourniture de produits et de services normatifs, tels que des normes, des directives non contraignantes et des instruments juridiques, aux niveaux des pays et de la région;
- f) donner des indications sur les domaines d'action prioritaires de la FAO en 2018-2019 et au-delà en fonction des principales tendances et des difficultés observées dans la région, notamment les ODD et le changement climatique, et les enseignements tirés des initiatives régionales en 2016-2017.

---

<sup>1</sup> Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA).

## I. Introduction

1. Le Cadre stratégique révisé de la FAO<sup>2</sup> et Plan à moyen terme (PMT) 2018-2021 et le Programme de travail et budget (PTB) 2018-2019<sup>3</sup> ont été approuvés par la Conférence de la FAO à sa quarantième session en juillet 2017. La Conférence s'est félicitée de l'étroite concordance des objectifs stratégiques de la FAO avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable (ODD).

2. Le Cadre stratégique révisé a été élaboré dans le cadre d'un processus consultatif de réflexion stratégique en 2016, en prenant en compte le vif attachement des organes directeurs de la FAO à la continuité de la direction stratégique de l'Organisation. Il s'agissait de recenser les tendances mondiales qui, selon les prévisions, devaient former le contexte du développement agricole à moyen terme<sup>4</sup>, et les tendances sectorielles et régionales ressortant des examens stratégiques régionaux et des débats des conférences régionales de la FAO<sup>5</sup> et des comités techniques<sup>6</sup>; de déterminer les principaux défis, en matière d'alimentation et d'agriculture, auxquels devraient être confrontés les pays et les acteurs du développement au cours des prochaines années; d'analyser les principaux faits nouveaux à l'échelle mondiale ayant une incidence sur l'environnement dans lequel opère la FAO; et d'examiner les incidences de ces défis et faits nouveaux sur les objectifs stratégiques de la FAO dans le contexte de ses attributs fondamentaux et de ses fonctions essentielles. L'examen a également pris en compte les faits d'importance mondiale intervenus en 2015-2016, et surtout l'adoption du Programme pour un développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable, ainsi que l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris sur le changement climatique qui dessine le contexte général dans lequel la FAO devra opérer et s'adapter pour améliorer les résultats et les effets de ses activités.

3. Le Cadre stratégique révisé a servi de base au perfectionnement du cadre conceptuel et de la théorie du changement des cinq objectifs stratégiques de la FAO dans le contexte de la vision, des attributs et des fonctions essentielles de l'Organisation, résumés dans la Figure 1. Le Plan à moyen terme (PMT) 2018-2021 et le Programme de travail et budget (PTB) 2018-2019 présentent le cadre programmatique et les ressources pour la planification, la mise en œuvre et le suivi des résultats au moyen d'indicateurs et de cibles, notamment la contribution des activités de la FAO aux 40 cibles des ODD. L'annexe web 1 donne une vue d'ensemble des programmes stratégiques de la FAO et montre plus particulièrement leur alignement sur les objectifs de développement durable (ODD).

4. Les initiatives régionales de la FAO constituent un mécanisme qui contribue à assurer l'efficacité de l'exécution et l'obtention de résultats au regard des priorités de chaque région et participe ainsi à la concrétisation des objectifs stratégiques. Les participants à la conférence régionale de 2016 ont examiné les réalisations de la FAO dans la région et déterminé les domaines d'action prioritaires à prendre en compte pour les trois initiatives régionales en 2016-2017: Engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025, Intensification durable de la production et développement des chaînes de valeur en Afrique et Renforcer la capacité d'adaptation dans les zones arides d'Afrique.

5. Il est proposé de reconduire et perfectionner ces initiatives régionales en 2018-2019 étant donné qu'elles soutiennent, de manière intégrée, les objectifs de développement durable (ODD) et les engagements pris par les dirigeants africains dans le cadre de la Déclaration de Malabo (2014). L'engagement d'éliminer la faim continue d'être ancré dans le cadre de résultats du PDDAA<sup>7</sup>. L'initiative axée sur l'intensification durable de la production et le développement des chaînes de valeur bénéficiera de la collaboration entre les programmes stratégiques (PS 2 et PS 4 notamment) et des fondements conceptuels de l'approche de la durabilité dans le domaine de l'alimentation et de

---

<sup>2</sup> C 2017/7 ([www.fao.org/pwb](http://www.fao.org/pwb)).

<sup>3</sup> C 2017/3 ([www.fao.org/pwb](http://www.fao.org/pwb)).

<sup>4</sup> FAO 2016. *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture – Tendances et défis*. (Rome).

<sup>5</sup> C 2017/14, C 2017/15, C 2017/16, C 2017/17, C 2017/18, C 2017/LIM/1.

<sup>6</sup> C 2017/21, C 2017/22, C 2017/23, C 2017/24.

<sup>7</sup> Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA).

l'agriculture. Le programme de renforcement de la capacité d'adaptation dans les zones arides d'Afrique mettra encore davantage l'accent sur les crises d'origine climatique et la désertification, et vise à mobiliser des fonds à l'appui de l'action climatique. Les travaux menés dans la région donneront également la priorité à la promotion de l'emploi décent des jeunes dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, ainsi qu'au développement durable des systèmes de riziculture.

6. Dans ce contexte, la conférence régionale donne aux Membres l'occasion d'émettre des avis sur les résultats et les priorités des activités de la FAO dans la région et dans le cadre de ses programmes stratégiques. Ce document est divisé en deux sections principales:

- La section II décrit la manière dont, en 2016-2017, les programmes stratégiques ont aidé les pays à obtenir des résultats dans le contexte des priorités convenues des activités de la FAO dans la région.
- La section III donne un aperçu des tendances et des faits nouveaux observés dans la région, des domaines d'action prioritaires de la FAO et de la façon dont les programmes stratégiques peuvent répondre à ces priorités dans le cadre des initiatives régionales, y compris une vue d'ensemble au niveau régional des cibles associées aux produits pour l'exercice 2018-2019.

## **II. Réalisations dans la région**

7. Le Cadre stratégique de la FAO porte et a des effets directs sur les difficultés particulières auxquelles les pays africains sont confrontés et les priorités qu'ils se sont fixées. En Afrique, la situation alimentaire et agricole se caractérise par les problèmes liés à la faim et à la malnutrition, la pauvreté, les faibles niveaux de productivité, la fragilité des chaînes de valeur et la forte vulnérabilité à différents types de crises (par exemple celles provoquées par des phénomènes climatiques, et les conflits). Les programmes stratégiques ont joué un rôle déterminant en permettant à la FAO de relever vraiment les défis et de s'attaquer aux priorités dans la région Afrique, d'une manière cohérente, homogène et synergique. Plus spécifiquement, les programmes stratégiques ont:

- amélioré la pertinence et la cohérence des engagements mondiaux (par ex. les ODD) en faveur des priorités régionales (engagements de Malabo en matière d'agriculture), et permis l'adoption d'une approche intégrée en termes d'exécution au niveau des pays;
- facilité la présentation des priorités telles que définies par les partenaires nationaux dans le cadre de programmation par pays (CPP) d'une manière plus globale et cohérente, en les reliant aux engagements régionaux et mondiaux;
- permis de recenser les bons interlocuteurs, autres que les habituels ministères de l'agriculture, et facilité une participation et une coordination intersectorielles et multipartites constructives, autour des interventions programmatiques, ouvrant ainsi la voie à une responsabilité mutuelle à propos des résultats;
- aidé à élaborer les initiatives régionales, au vu de leur rôle en tant que mécanismes d'exécution, afin de s'attaquer efficacement aux priorités régionales les plus importantes et d'obtenir des résultats.

8. Les réalisations de chacune des initiatives régionales (mentionnant les programmes stratégiques concernés) sont décrites ci-après. Le document ARC/18/INF/8 donne des précisions sur la suite donnée aux recommandations de la Conférence régionale pour l'Afrique à sa vingt-neuvième session.

### **A. Engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025**

9. Facilitée par le programme stratégique de la FAO sur l'élimination de la faim, la sécurité alimentaire et la nutrition (PS 1) et en collaboration avec les programmes PS 2, PS 3, PS 4 et PS 5, l'initiative régionale sur l'Engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025 appuie une

approche globale et intégrée des efforts fournis aux niveaux national, sous-régional et régional pour respecter les engagements régionaux et mondiaux (objectifs de Malabo et ODD 2 respectivement).

10. La FAO continue de renforcer sa collaboration avec l'Union africaine (UA) et les commissions économiques régionales afin de soutenir les efforts des pays membres visant à éliminer la faim et la malnutrition d'ici 2025. La participation de la FAO a consisté essentiellement à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de stratégies, de plans d'investissement et de systèmes de suivi pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, l'égalité des sexes, la protection sociale, les investissements dans le secteur privé et le renforcement des capacités institutionnelles visant à améliorer la mise en œuvre, ainsi que la coordination et la responsabilisation des parties prenantes.

11. À cette fin, la FAO a aidé la Commission de l'Union africaine à élaborer son plan de mise en œuvre à moyen terme sur trois ans pour la Stratégie régionale africaine de la nutrition (SRAN) et facilité les activités de plaidoyer du défenseur de la nutrition au sein de l'Union africaine. De même, la FAO a soutenu l'élaboration de l'Initiative de l'alimentation et la nutrition durables en milieu scolaire (2015-2025) et de son plan de mise en œuvre, l'Initiative régionale africaine pour l'élimination du retard de croissance (ARISE), l'initiative du Président de l'Union africaine en faveur de la nutrition dans les pays touchés par la sécheresse et des conflits et la création de l'Alliance parlementaire panafricaine en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition. Cette dernière a joué un rôle déterminant dans le renforcement des capacités des parlementaires en matière de cadres juridiques à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition, notamment en ce qui concerne le droit à une nourriture adéquate.

12. La FAO a facilité le dialogue sur les politiques afin d'obtenir la volonté politique nécessaire à la mise en œuvre des engagements mondiaux et régionaux (plus particulièrement les ODD, les objectifs de Malabo, les engagements de la CIN2) et favorisé les mécanismes de responsabilité mutuelle. L'Organisation a également renforcé les capacités de mise en œuvre. À cet égard, la FAO a soutenu les efforts de mise en œuvre des ODD et leur concrétisation en stratégies et plans d'action nationaux, ainsi que la préparation des examens nationaux volontaires des ODD dans les pays membres participants (Bénin, Botswana, Éthiopie, Kenya, Nigeria et Togo). En collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'Organisation a facilité le dialogue sur les politiques visant à éliminer la faim et à instaurer la sécurité alimentaire en Afrique, dans le cadre du suivi et de l'examen de la mise en œuvre des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

13. De même, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et les commissions économiques régionales (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest [CEDEAO], Communauté économique des États d'Afrique central [CEEAC], Communauté de développement de l'Afrique australe [CDA] et Communauté de l'Afrique de l'Est [CAE]), la FAO a contribué au renforcement des capacités des pays membres (notamment Éthiopie, Ghana, Kenya, Tchad) pour la préparation de leurs rapports d'examen biennal sur la Déclaration de Malabo. En partenariat avec l'initiative Faim zéro de la CEDEAO, la FAO a appuyé les pays membres pour l'élaboration de leurs plans nationaux d'investissement agricole. La mise en œuvre des initiatives multisectorielles de nutrition de la CEDEAO est évaluée et le plan stratégique régional de nutrition est validé. Le soutien de la FAO a facilité l'élaboration de la politique régionale en matière de pêche et d'aquaculture pour les pays membres de la CEDEAO. L'Organisation a également appuyé le suivi et le contrôle de la mise en œuvre des feuilles de route pour l'intégration de la sécurité alimentaire et de la nutrition élaborées par les pays de l'océan Indien et les petits États insulaires en Afrique.

14. Un Symposium régional sur la nutrition organisé par la FAO et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à Abidjan (Côte d'Ivoire) en novembre 2017 a permis de mieux définir les dimensions et les spécificités régionales des systèmes alimentaires au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition. Cette rencontre a permis de mettre l'accent sur les points d'entrée pratiques des politiques et des actions programmatiques concertées, mais également de renforcer la responsabilité mutuelle concernant le respect des engagements régionaux et mondiaux en matière de nutrition.

15. La collaboration de la FAO avec la Banque africaine de développement a permis à cette dernière d'élaborer une stratégie de nutrition multidépartementale qui jouera un rôle déterminant dans la conception et la mise en œuvre d'investissements agricoles tenant compte de la nutrition.

16. Au niveau des pays, la FAO a soutenu les pays membres dans l'examen et la mise en œuvre de leurs politiques et stratégies de sécurité alimentaire et de nutrition, dont voici quelques exemples notables: chiffrage de la stratégie de sécurité alimentaire et de nutrition dans le secteur agricole au Nigeria; examen et conception de plans d'investissement agricoles au Bénin, au Ghana, au Malawi, au Mali, au Niger et au Togo; stratégie de croissance et de transformation du secteur agricole au Kenya; quatrième stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté au Rwanda; stratégie de valorisation de la valeur nutritionnelle des produits locaux et de développement de l'élevage au Tchad; intégration de la composante nutrition dans les politiques nationales de sécurité alimentaire et de nutrition en Angola; mise en œuvre du programme intégré d'enrichissement des aliments tenant compte de la nutrition en Gambie; intégration systématique de l'élevage dans la mise en œuvre du projet Integrated Industrial Park en Éthiopie.

17. En outre, la FAO a fourni un soutien aux politiques au niveau des pays grâce à l'affectation de hauts fonctionnaires travaillant directement avec des interlocuteurs gouvernementaux de premier plan dans 13 pays africains (Burkina Faso, Djibouti, Éthiopie, Kenya, Liberia, Mali, Mozambique, Niger, Ouganda, Rwanda, Sierra Leone, Swaziland et Tchad) et avec la CEDEAO, ce qui a contribué à améliorer le cadre politique et institutionnel de la coordination multisectorielle et du dialogue sur les politiques, et renforcé les capacités d'analyse et de réforme des politiques et d'élaboration et de mise en œuvre des programmes.

18. En ce qui concerne le suivi fondé sur des données probantes des politiques et des programmes de lutte contre la faim, les capacités des points focaux des instituts nationaux de la statistique et des ministères de l'agriculture de 24 pays africains ont été renforcées. Les initiatives existantes de suivi de la sécurité alimentaire aux niveaux national et régional ont été identifiées, ainsi que les principales institutions concernées. La prévalence de la sous-alimentation et l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience ont été présentées comme des outils importants pour le suivi des ODD.

19. Deux panoramas régionaux, mettant en évidence la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition en Afrique, ainsi que les politiques et les programmes correspondants, ont été élaborés et largement diffusés en 2016 et 2017. Ces deux panoramas sont intitulés «Renforcer la résilience face aux chocs et aux stress: un défi à relever» et «Lien entre conflits, sécurité alimentaire et nutrition: renforcer la résilience pour instaurer la paix et parvenir à une meilleure sécurité alimentaire et nutrition».

20. La FAO a favorisé le partage d'expériences, dans le cadre d'une coopération Sud-Sud, aussi bien entre pays africains qu'entre pays africains, asiatiques et sud-américains. Ce partage d'expériences a contribué au renforcement des politiques, à la planification et à la mise en œuvre d'interventions de sécurité alimentaire et de nutrition.

21. La FAO a soutenu l'analyse fondée sur des données probantes des inégalités entre les sexes et de l'autonomisation des femmes dans le cadre d'une évaluation globale de la situation en matière d'égalité hommes-femmes dans les secteurs agricole et rural des pays membres. Cette analyse permettra de concevoir des politiques inclusives en faveur de la réalisation de l'engagement des pays africains à éliminer la faim et la malnutrition.

## **B. Intensification durable de la production et développement des chaînes de valeur**

22. Facilitée par les programmes stratégiques sur l'agriculture durable (PS 2) et les systèmes alimentaires (PS 4), et en collaboration avec le programme PS 4, cette initiative régionale a appuyé les efforts fournis aux niveaux régional, sous-régional et national pour promouvoir une alimentation et

une agriculture durables, et le développement inclusif des chaînes de valeur, au moyen d'une approche plus intégrée et globale des systèmes alimentaires.

23. Dans le domaine de la politique foncière, de hauts fonctionnaires de l'État et un certain nombre de jeunes arpenteurs-géomètres ont reçu une formation (en collaboration avec la Fédération internationale des géomètres) sur l'application des «Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres» à l'amélioration de la gouvernance des terres et à une administration foncière efficace. L'intégration de ces directives dans le Suivi et l'évaluation de la gouvernance foncière est pilotée dans 12 pays et l'Organisation a fourni une assistance technique à certains pays membres afin de personnaliser les solutions pour une administration foncière ouverte utilisées dans l'enregistrement des droits fonciers afin de favoriser la protection de ces derniers. La FAO a facilité le partage d'expériences entre pays en termes d'utilisation efficace des Directives volontaires au sein des organisations de la société civile et des organisations locales, ainsi que la promotion des politiques qui influencent les acteurs et traitent les problèmes en lien avec l'utilisation durable des terres dans toute l'Afrique.

24. La FAO a collaboré avec les commissions économiques régionales et d'autres partenaires régionaux pour soutenir les pays membres dans la gestion des forêts. Elle a piloté la composante forêts et sécurité alimentaire du Cadre stratégique pour les forêts en Afrique centrale en étroite collaboration avec la CEEAC et la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC). Dans le cadre de l'évaluation des besoins institutionnels et techniques en matière de surveillance des forêts et de niveaux d'émissions de référence pour les forêts dans neuf pays d'Afrique de l'Ouest, les résultats suivants ont été obtenus: évaluation des capacités à effectuer un inventaire forestier national; analyse des capacités à mener des activités de télédétection ou SIG, de traitement des images satellite et d'interprétation du changement d'affectation des terres; création de capacités de compilation d'inventaires nationaux de gaz à effet de serre; évaluation de la disponibilité d'un système de gestion et d'archivage des données et des capacités de gestion. Dans le cadre du Mécanisme de restauration des forêts et des paysages, la FAO a aidé les pays membres (notamment le Burkina Faso et le Niger) à accéder à des financements liés à l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers en Afrique (AFR100) et à la restauration des forêts. L'utilisation d'une approche régionale a démontré son utilité pour l'application du système de suivi et d'évaluation à la mise en œuvre des activités REDD+ en République démocratique du Congo et en Guinée.

25. La FAO a appuyé plus de 20 pays membres pour le recensement et l'élaboration d'idées de projets et/ou de notes conceptuelles liées au changement climatique qui pourraient être examinées par le Fonds vert pour le climat.

26. La promotion de la production rizicole durable a été assurée grâce au renforcement des capacités de 11 pays sur les méthodes et les applications améliorées de sélection et sur l'agroalimentaire dans la chaîne de valeur du riz. Les producteurs de semences des pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est (Bénin, Cameroun, Guinée, Nigeria, République-Unie de Tanzanie) ont reçu un appui en partenariat avec AfricaRice.

27. Le soutien de la FAO aux approches inclusives et intégrées a aidé les petits agriculteurs à améliorer leurs moyens d'existence. L'Organisation a soutenu par exemple les innovations institutionnelles pour la mobilisation de l'épargne villageoise afin de réduire les contraintes en matière de liquidités, ce qui a permis aux petits agriculteurs ghanéens, et plus particulièrement aux femmes, de bénéficier d'un meilleur accès à la terre et aux intrants afin d'intensifier leur production de manière durable et d'augmenter leurs revenus; la large extension d'un projet d'agriculture de conservation en Zambie ayant consisté à soutenir 20 000 agriculteurs chefs de file, qui ont ensuite accompagné 200 000 agriculteurs; la promotion du modèle de restauration des paysages en vue de restaurer plus de 3 000 hectares de systèmes agrosylvopastoraux au Burkina Faso et au Niger. De même, au Kenya, plus de 26 000 agriculteurs ont adopté l'agriculture de conservation dans les huit comtés visés par le projet et leur productivité a augmenté. Dans les exploitations de démonstration de l'agriculture de conservation, la productivité a augmenté de 100 à 150 pour cent. Cinq des huit comtés ont intégré de

façon systématique l'agriculture de conservation dans leurs plans stratégiques sur cinq ans appelés plans de développement intégré du comté (County Integrated Development Plans (CIDP)).

28. Dans le domaine du développement des chaînes de valeur, la FAO a aidé les pays à créer un environnement favorable à la création de petites entreprises durables grâce à des partenariats public-privé dans l'agroalimentaire. Les capacités en matière de modèles d'activité inclusifs ont été renforcées au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Gabon et au Ghana, afin de donner des orientations et des outils aux fonctionnaires, aux acteurs du secteur privé et aux organisations de la société civile pour l'intégration des petits agriculteurs dans les chaînes de valeur agricoles modernes. Sur tout le continent africain, plus d'une centaine d'opérateurs de petites et moyennes entreprises agricoles (PMEA), en priorité des jeunes et des femmes, ont reçu des formations dans le domaine agroalimentaire et de l'entrepreneuriat. Certaines de ces PMEAs ont été sélectionnées pour un programme ultérieur de mentorat en collaboration avec le Réseau panafricain des incubateurs d'entreprises agroalimentaires.

29. L'adoption d'approches de systèmes alimentaires reposant sur l'amélioration de la pisciculture et de la transformation du poisson dans plusieurs pays a contribué à la création d'emplois, amélioré la qualité des aliments, réduit les pertes et le gaspillage alimentaires, augmenté les revenus des femmes et des jeunes, tout en réduisant leur exposition aux risques pour la santé. L'utilisation de téléphones portables et de tablettes pour la collecte de données de routine dans la pêche artisanale marine a amélioré la fiabilité des données et l'analyse de la santé des poissons. Le soutien apporté aux organes régionaux des pêches (Comité de l'aquaculture et des pêches continentales, Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est) a amélioré la coordination et l'harmonisation des activités.

### **C. Renforcer la capacité d'adaptation dans les zones arides d'Afrique**

30. Favorisée par le programme stratégique sur la résilience (PS 5) de la FAO, et en collaboration avec les programmes PS 1, PS 2 et PS 3, cette initiative régionale a aidé les pays et les commissions économiques régionales à élaborer des stratégies de résilience telles que le renforcement des capacités de résilience de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) dans le cadre de l'institutionnalisation du Groupe de travail sur la sécurité alimentaire et la nutrition et de l'examen du principal cadre stratégique pour la résilience (Dispositif régional pour la résistance à la sécheresse et la viabilité de l'IGAD). En outre, la FAO a appuyé la finalisation des stratégies de renforcement de la résilience en Éthiopie, à Madagascar et au Zimbabwe.

31. Les rapports de synthèse sur les politiques préparés par la FAO ont servi de base à un dialogue sur le rôle de l'élevage dans les pays membres de l'IGAD. Ce dialogue permet aux pays de constituer une base d'éléments factuels plus fiable afin d'évaluer la contribution de l'élevage à leur économie et, partant, de plaider en faveur d'investissements accrus et d'une meilleure prise en compte des systèmes de production animale. Les capacités des institutions des pays membres ont été renforcées pour l'élaboration de stratégies appropriées de gestion des produits alimentaires pour le bétail dans les zones arides (Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Niger, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Soudan du Sud et Zimbabwe), et pour la programmation de la résilience dans les interventions qui reposent sur des aides en espèces dans les pays d'Afrique centrale et d'Afrique australe. Cet appui a été renforcé par la facilitation du partage de connaissances et d'expériences entre les pays du Sahel et ceux de la corne de l'Afrique, ainsi qu'avec l'IGAD et le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) sur le pastoralisme, l'interface entre la parité hommes-femmes et la résilience, et la gouvernance institutionnelle au service de la résilience.

32. Grâce à des interventions sur les mesures de préparation et d'intervention face aux risques, la FAO a renforcé les capacités des pays en matière de lutte contre l'apparition ou la résurgence de maladies infectieuses à fort impact telles que les menaces pandémiques émergentes (EPT-2), ainsi que sur les mesures permettant de toucher des dizaines de millions de bénéficiaires dans les pays en proie à la famine afin de préserver leurs moyens d'existence.

33. La FAO a apporté une aide importante à environ 30 pays membres pour le contrôle et la gestion d'une grave attaque de chenilles légionnaires d'automne qui menace la production de maïs en Afrique. Cette aide était focalisée sur l'amélioration des capacités de préparation, d'intervention et de relèvement des pays membres touchés. Un cadre de programmation pour la gestion de la légionnaire d'automne élaboré sous l'égide de la FAO a été approuvé par les organes directeurs de l'Union africaine, et la FAO a été invitée à coordonner les efforts de gestion et de contrôle de la légionnaire d'automne en Afrique. De même, une grave épidémie de grippe aviaire qui menaçait l'industrie avicole en Afrique de l'Ouest, et présentait aussi des risques pour la santé humaine, a pu être évitée grâce aux efforts concertés des pays membres touchés, de la FAO et de quelques partenaires qui ont fourni une assistance technique à cinq pays, ce qui a permis de lutter contre l'épidémie.

34. La FAO a aidé les pays membres d'Afrique de l'Ouest et centrale (en collaboration avec le CILSS, la CEDEAO et l'Union économique et monétaire ouest-africaine [UEMOA]) à éliminer les pesticides existants périmés, notamment les polluants organiques persistants et les déchets associés, à dépolluer les sites contaminés et à renforcer les capacités en gestion rationnelle des pesticides aux niveaux régional et national.

#### **D. Rôle des partenariats**

35. Les solides partenariats stratégiques que la FAO a noués au fil des années se sont avérés utiles pour faire progresser la réalisation des objectifs d'élimination de la faim, d'intensification de la production durable et de développement des chaînes de valeur, et le renforcement de la résilience. Plus particulièrement, les partenariats avec les partenaires régionaux (notamment l'Union africaine), sous-régionaux (commissions économiques régionales) et nationaux ont facilité l'élaboration de politiques et de stratégies, la mise en œuvre de programmes et le suivi des progrès. La collaboration avec les organismes des Nations Unies, en particulier ceux ayant leur siège à Rome, les institutions financières internationales (notamment la Banque africaine de développement [BAfD], la Banque mondiale [BM]), les partenaires fournisseurs de ressources et les partenaires Sud-Sud, a fortement contribué à l'obtention de résultats au niveau des pays.

36. En collaboration avec les organismes ayant leur siège à Rome, la FAO a participé à des dialogues de haut niveau sur les politiques avec des gouvernements et d'autres parties prenantes, dont le plus marquant a porté sur la nécessité de coopérer pour renforcer la résilience, la préparation aux situations d'urgence et les interventions en réponse à El Niño et La Niña, dans le contexte du Programme 2030. Des dialogues de haut niveau sur les politiques ont été menés dans un certain nombre de pays par les hauts dirigeants des trois organismes ayant leur siège à Rome, ainsi que par les hauts responsables conjoints de ces organismes, notamment le Directeur général de la FAO, lors de visites conjointes de haut niveau en Éthiopie victime de la sécheresse (septembre 2017), en République démocratique du Congo ravagée par un conflit (août 2017), au Soudan du Sud frappé par la famine (mai 2017) et à Madagascar victime de la sécheresse provoquée par El Niño (novembre 2016).

37. Grâce à leur cadre conceptuel commun, «Renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition», les organismes ayant leur siège à Rome collaborent au renforcement de la résilience des populations vulnérables en mettant en œuvre des stratégies et des actions harmonisées dans plusieurs pays. La FAO et le PAM soutiennent également l'Unité d'analyse de la résilience dirigée par l'IGAD en effectuant des analyses des contextes de résilience et en élaborant une stratégie de communication conjointe et des outils d'apprentissage en ligne.

38. Les autres domaines de collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome sont les suivants: un projet conjoint sur les pertes et les gaspillages alimentaires, «Intégration des initiatives de réduction des pertes alimentaires pour les petits exploitants dans les zones à déficit vivrier», destiné à créer un centre de référence mondial innovant sur les pertes alimentaires et à étayer les politiques nationales et régionales grâce à des activités sur le terrain au Burkina Faso, en République démocratique du Congo et en Ouganda; la création et l'exécution de modules d'interventions globales

innovantes en matière de santé animale pour la gestion et le contrôle de la trypanosomose et d'autres maladies à transmission vectorielle, en vue d'améliorer la santé et la production du bétail au Burkina Faso, au Ghana et au Kenya; une évaluation d'impact du programme d'alimentation scolaire issue de la production locale en Zambie.

39. Les partenariats avec les institutions financières internationales ont porté principalement sur la mobilisation de ressources en faveur de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays membres. En 2016 et 2017, la FAO a fourni une assistance technique importante aux gouvernements pour la conception d'un certain nombre d'opérations d'investissement en partenariat avec des institutions financières internationales, principalement la Banque mondiale et le FIDA.

40. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, la FAO a facilité un certain nombre de visites d'échange et de programmes de partage d'expériences relatifs aux politiques et aux innovations (par ex. riziculture et gestion, transformation et commercialisation après la récolte), à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire, au développement agricole, à la décentralisation, aux statistiques agricoles, etc., entre pays africains aussi bien qu'entre l'Afrique et les pays du Sud (par exemple République de Corée, Brésil, Chine, Pérou, Équateur, Malaisie, Indonésie).

41. Une vue d'ensemble et une évaluation des résultats obtenus dans la région au regard des produits, des résultantes et de l'objectif stratégique sont présentées à l'annexe web 2, qui porte sur l'état de la contribution des résultats obtenus dans la région aux cibles associées aux produits des objectifs stratégiques.

### **III. Domaines d'action prioritaires pour l'exercice 2018-2019 et au-delà**

42. Selon le Rapport sur le développement durable en Afrique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la productivité agricole dans les pays africains, mesurée en termes de valeur ajoutée agricole, a augmenté de 9 pour cent entre 2010 et 2015, mais elle n'atteignait que 62 pour cent de la moyenne mondiale en 2015. En outre, cette faible croissance n'a pas créé suffisamment d'emplois décents dans les zones rurales. Par conséquent, le taux de déclin de l'extrême pauvreté a été faible en Afrique, étant donné qu'il n'a baissé que de 15 pour cent entre 1990 et 2013. Ce rapport déplore que les femmes et les jeunes soient les plus durement touchés par ce fléau. En 2015, 32,1 pour cent des hommes actifs étaient considérés comme pauvres, contre 35,1 pour cent des femmes actives. Par conséquent, malgré son énorme potentiel, la contribution de l'agriculture à la réduction de la pauvreté et à la prospérité partagée reste faible, ce qui a des répercussions directes sur l'emploi des jeunes, l'égalité des sexes et la transformation des systèmes agroalimentaires.

43. En Afrique, la transition démographique s'est traduite par une forte augmentation de la population, composée en majorité de jeunes. Dans leur publication conjointe intitulée «L'Afrique rurale en mouvement. Dynamiques et facteurs de migrations dans le sud du Sahara», la FAO et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) estiment qu'en nombres absolus les migrants intra-africains ont atteint environ 16 millions en 2015, expliquant qu'en Afrique la migration a été beaucoup plus un phénomène intrarégional qu'une émigration vers d'autres régions. Il n'en reste pas moins que les jeunes africains se désintéressent de l'agriculture et ne veulent plus rester dans les zones rurales. La manière dont l'agriculture est organisée et menée actuellement n'offre pas aux jeunes un avenir avec des emplois décents.

44. Selon l'édition 2017 du rapport de la FAO intitulé La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition a empiré dans certaines parties de l'Afrique subsaharienne. La réduction des diverses formes de malnutrition a fait assez peu de progrès, et seule une petite proportion de pays devrait atteindre les cibles définies par l'Assemblée mondiale de la Santé (WHA) concernant les retards de croissance et l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, ainsi que l'anémie chez la femme en âge de procréer. Les problèmes de sécurité sanitaire des aliments suscitent de graves inquiétudes pour la santé chez la majorité des consommateurs. Une dégradation de la sécurité alimentaire et l'apparition de la malnutrition ont été observées

notamment dans les situations de conflit et/ou de conflit combiné avec la sécheresse ou des inondations. Les conflits, en grande partie responsables de la récente augmentation de l'insécurité alimentaire, ont été en hausse en Afrique. L'incidence des conflits sur les moyens d'existence ruraux a été particulièrement forte dans les pays où les secteurs rural et agricole occupent une grande place. La faim et la dénutrition sont bien pires lorsque les conflits se prolongent et les capacités institutionnelles sont insuffisantes.

45. Dans de nombreux pays africains, l'aggravation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition en 2015 et 2016 peut être imputée à des conditions climatiques défavorables, souvent liées au phénomène El Niño.<sup>8</sup> Par conséquent, même certains des pays qui ont obtenu les meilleurs résultats en matière de réduction de l'insécurité alimentaire semblent avoir régressé, ce qui signifie que les systèmes alimentaires et agricoles africains restent caractérisés par un haut degré de vulnérabilité aux risques, notamment aux chocs climatiques. En outre, les épidémies de maladies animales et les infestations de ravageurs freinent les progrès en matière de réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition en Afrique. La légionnaire d'automne, qui a été signalée pour la première fois en Afrique en 2016, s'est propagée rapidement pour couvrir quasiment tous les pays d'Afrique subsaharienne. En l'absence d'interventions efficaces de gestion et de contrôle durables, ce ravageur peut avoir des effets néfastes sur la production de maïs et d'autres cultures. Il en est de même pour les flambées de maladies transfrontières des animaux et les ravageurs tels que la grippe aviaire hautement pathogène, la peste des petits ruminants, etc.

46. Étant donné la complexité des conflits et le lien entre conflits et insécurité alimentaire, que le changement climatique peut amplifier, les interventions portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition ont plus de chances d'avoir des effets durables sur l'instauration de la paix lorsqu'elles sont mises en œuvre dans le cadre d'une série d'intervention plus larges, multisectorielles, avant, pendant et après le conflit. La lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les zones en proie à des conflits ne peut pas être une intervention de routine. Elle exige une approche tenant compte du conflit qui englobe à la fois des actions d'aide humanitaire immédiate, de développement à long terme et de maintien de la paix. La réalisation de l'ODD 2 demandera un regain d'efforts avec de nouvelles modalités de travail.

47. Les tendances et les évolutions susmentionnées dans la région Afrique indiquent que les priorités sur lesquelles sont fondées les initiatives régionales actuelles de la FAO sont toujours d'actualité et mettent en évidence la nécessité d'approfondir et d'accélérer les actions concertées pour obtenir les résultats souhaités. Par conséquent, il est recommandé que les trois initiatives régionales qui ont guidé les actions de la FAO au service des priorités de la région en 2016-2017 continuent d'aider à cibler les actions prioritaires pour l'exercice biennal 2018-2019.

48. La concordance des objectifs stratégiques de la FAO avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les ODD donna la possibilité d'adopter une approche globale pour la programmation, la mise en œuvre et le suivi des progrès, mais également de garantir une responsabilité mutuelle concernant les résultats. Le partenariat et la collaboration de la FAO avec l'Union africaine et les commissions économiques régionales pour aider les pays à respecter les engagements de Malabo d'une manière cohérente et intégrée avec les ODD permettront de créer des synergies et d'obtenir réellement des résultats.

49. L'initiative régionale sur l'Engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025 se focalisera sur les activités liées à la réalisation intégrée des ODD pertinents et des engagements de Malabo, en soutenant une planification, une mise en œuvre et un suivi fondés sur des données probantes, ainsi qu'une agriculture tenant compte de la nutrition et des systèmes alimentaires au

---

<sup>8</sup> En Afrique subsaharienne, le taux de sous-alimentation est passé de presque 21 pour cent en 2015 à juste en dessous de 23 pour cent en 2016. Le nombre de personnes sous-alimentées semble avoir augmenté, passant de 200 millions en 2015 à 224 millions en 2016.

service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition, sans oublier la sécurité sanitaire des aliments. L'accent sera mis sur:

- a) l'intégration de l'objectif Faim zéro dans toutes les activités de la FAO aux niveaux régional et des pays;
- b) la promotion d'une approche axée sur les systèmes alimentaires au service d'une meilleure nutrition prenant véritablement en compte les effets de l'urbanisation, le changement climatique et les migrations, et la protection sociale;
- c) le renforcement du soutien des politiques au niveau des pays, visant à créer des politiques et un environnement institutionnel propices, en mettant également en œuvre au niveau des pays les produits normatifs et les directives mondiaux de la FAO;
- d) l'augmentation de l'allocation de ressources au secteur public, la stimulation des investissements dans le secteur privé et le renforcement des capacités de mise en œuvre des parties prenantes, notamment grâce à l'implication du secteur privé et des institutions financières internationales, au service d'une agriculture durable tenant compte de la nutrition, de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

50. L'initiative régionale intitulée Intensification durable de la production et développement des chaînes de valeur en Afrique se concentrera sur:

- a) le renforcement des systèmes alimentaires et agricoles durables grâce à la diffusion des principes essentiels de l'alimentation et de l'agriculture durables, à la sensibilisation, à la création de conditions propices au dialogue et à la mise en place de plateformes multipartites aux niveaux régional et des pays. Ces principes sont les suivants: i) améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources, ii) orienter les mesures de façon à conserver, à protéger et à renforcer les ressources naturelles, iii) améliorer les moyens d'existence, l'équité et le bien-être social en milieu rural, notamment grâce à une protection sociale, à la création d'emplois décents et de sources de revenus pour les femmes et les jeunes; iv) renforcer la résilience des personnes, des communautés et des écosystèmes au changement climatique; v) encourager des mécanismes de gouvernance réactifs et efficaces;
- b) le soutien apporté aux pays pour l'intégration des ODD dans leurs programmes pluriannuels et plans de mise en œuvre, garantissant ainsi une approche plus intégrée et stratégique de l'alimentation et de l'agriculture durables, qui est un élément clé de la réalisation de l'ODD 2; et la création d'une nouvelle génération de produits axés sur les connaissances multidisciplinaires et de portée mondiale sur la biodiversité, les écoles pratiques d'agriculture, la gestion de l'eau et des paysages, la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national, l'agroécologie, etc.;
- c) la promotion du développement de chaînes de valeur durables et inclusives s'appuyant sur des partenariats public-privé en faveur d'entreprises innovantes afin d'adopter une approche plus intégrée et globale pour aider les pays à réaliser les ODD; l'élaboration et la mise en œuvre de divers programmes phares pour intensifier le soutien au développement des systèmes alimentaires, notamment les systèmes alimentaires urbains, le commerce et l'intégration des marchés, l'approche «Un monde, une santé», le Programme d'action mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement (PEID); la réponse aux problèmes mondiaux tels que les maladies transfrontières et les ravageurs, la résistance aux antimicrobiens, les menaces en matière de sécurité sanitaire des aliments et les migrations; la création de partenariats innovants avec les organismes des Nations Unies et régionaux, les plateformes multipartites et les modalités de coopération Sud-Sud pour développer des systèmes agroalimentaires;
- d) Le soutien à des initiatives à l'échelle régionale, en collaboration avec l'Union africaine et d'autres partenaires régionaux et sous-régionaux, afin d'intégrer les questions de migration et d'emplois décents pour les jeunes dans les plans nationaux de développement et les politiques, les stratégies et les programmes de développement agricole et rural, et prendre en compte les facteurs de migration, en valorisant le potentiel de développement qu'offre ce

phénomène et en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte en tenant compte des besoins et des aspirations des femmes et des jeunes concernant les débouchés professionnels, l'accès aux ressources de production, les marchés et les forums de dialogue sur les politiques. Et à cette fin, le soutien apporté à la cohérence fondée sur des données probantes entre les politiques de migration et de développement agricole et rural grâce à une solide analyse des caractéristiques, des facteurs et des incidences de l'exode rural, ainsi que la facilitation de l'accès aux approches durables, aux outils, aux meilleures pratiques et aux enseignements tirés au niveau régional sur les migrations, la sécurité alimentaire, le changement climatique et le développement agricole et rural, en partenariat avec le secteur privé, les institutions financières, la société civile, les migrants et les communautés de la diaspora, en essayant avant tout de tirer parti de la contribution des migrants et des personnes déplacées au développement durable.

51. Enfin, l'initiative régionale «Renforcer la capacité d'adaptation dans les zones arides d'Afrique» appuiera les efforts de réduction de la vulnérabilité face aux risques, tout en reliant les approches de développement et humanitaires pour le renforcement de la résilience, dans le contexte des crises/conflits prolongés, et en faveur d'une gestion efficace des risques liés aux ravageurs et aux maladies transfrontières touchant les animaux et les végétaux (légiionnaire d'automne, grippe aviaire hautement pathogène, peste des petits ruminants, etc.). Pour ce faire, cette initiative:

- a) facilitera la cartographie, la planification et la mise en œuvre du soutien de la FAO aux ODD, du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et de l'Accord de Paris sur le changement climatique, ainsi que de la Déclaration de Malabo de l'Union africaine;
- b) établira le lien entre aide humanitaire et développement permettant aux interventions humanitaires d'être étayées par des programmes agricoles et de sécurité alimentaire à plus long terme;
- c) placera la préservation des moyens d'existence agricoles au centre de toutes les interventions de renforcement de la résilience, permettant ainsi une planification et une programmation intégrée, multisectorielle et multirisque (risques naturels, crises dans la filière alimentaire, crises ou conflits prolongés), ainsi que l'intégration de thèmes transversaux tels que la nutrition, l'égalité des sexes, les partenariats et le changement climatique;
- d) Et en s'appuyant sur quatre piliers: i) Gouvernance des risques et plans d'investissement (soutien aux politiques de réduction des risques de catastrophe mises en œuvre dans les pays et à l'échelle régionale, soutien à une paix durable dans le contexte du Programme 2030); ii) informations sur les risques (Rapport mondial sur les crises, outils d'alerte rapide, évaluations de la sécurité alimentaire, etc.); iii) réduction des risques (ajout de la protection sociale aux programmes sur le renforcement de la résilience, analyse coûts-avantages portant sur la réduction des risques de catastrophe, le pastoralisme, etc.); iv) mesures de préparation et d'intervention face aux risques (transferts monétaires, lutte contre les maladies infectieuses à fort impact, gestion durable de la légionnaire d'automne en Afrique, etc.).

52. Une vue d'ensemble au niveau régional des cibles associées aux produits pour l'exercice 2018-2019 est présentée à l'annexe portant sur la contribution planifiée des résultats obtenus dans la région aux cibles associées aux produits des objectifs stratégiques.

**Figure 1: Principaux éléments du cadre de résultats de la FAO****Vision de la FAO**

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie de tous, en particulier des plus pauvres, d'une façon durable sur les plans économique, social et environnemental.

**Les trois objectifs mondiaux des Membres:**

- éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires et de mener ainsi une vie saine et active;
- éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en promouvant des moyens d'existence durables;
- gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, pour le bien des générations présentes et futures.

**Objectifs stratégiques**

- 1) Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition
- 2) Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables
- 3) Réduire la pauvreté rurale
- 4) Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces
- 5) Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise

**Objectif supplémentaire**

- 6) Qualité technique, statistiques et thèmes transversaux (changement climatique, parité hommes-femmes, gouvernance, nutrition)

**Fonctions essentielles**

- 7) Apporter un appui aux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments normatifs, tels qu'accords internationaux, codes de conduite et normes techniques
- 8) Rassembler, analyser et contrôler les données et l'information dans les domaines relevant du mandat de la FAO et en améliorer l'accès
- 9) Favoriser, promouvoir et faciliter le dialogue sur les politiques aux niveaux mondial et régional et au niveau des pays
- 10) Apporter conseils et appui en vue du renforcement des capacités au niveau des pays et à l'échelon régional pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, des investissements et des programmes fondés sur des données factuelles
- 11) Donner des avis et fournir un appui concernant les activités qui permettent de rassembler et de diffuser les connaissances, les technologies et les bonnes pratiques relevant du mandat de la FAO et d'en améliorer l'assimilation
- 12) Faciliter la création de partenariats entre les gouvernements, les partenaires de développement, la société civile et le secteur privé, en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'agriculture et du développement rural
- 13) Mener des actions de sensibilisation et de communication aux niveaux national, régional et mondial dans les domaines relevant du mandat de la FAO

**Objectifs fonctionnels**

- Activités de diffusion
- Technologies de l'information
- Gouvernance, surveillance et direction de la FAO
- Administration efficiente et efficace